

**Mémoire déposé dans le cadre de la
consultation publique sur le renouvellement
de la politique culturelle du Québec**

Août 2016

ROCAL REGROUPEMENT
D'ORGANISMES
CULTURELS
ET D'ARTISTES
LAVALLOIS

397, boulevard des Prairies, Laval, Qc, H7N 2W6

Table des matières

Résumé.....	3
Présentation du ROCAL.....	4
Mission	4
Réalisations	4
Le créateur au cœur de la politique culturelle	5
Le contexte lavallois de la création artistique.....	5
Les besoins du secteur culturel lavallois	6
Le partage des ressources de création.....	7
Conclusion	9
Annexe	11
Liste des organismes impliqués au ROCAL.....	11

Résumé

Comment parler d'une politique culturelle sans parler de l'artiste et du créateur? Il est possible de constater, depuis quelques années, que le milieu des arts et de la culture s'est structuré et que les créateurs se sont professionnalisés et c'est tant mieux. Toutefois, nous sommes d'avis que les créateurs doivent toujours demeurer au cœur du processus de création et que leurs actions doivent être soutenues notamment en leur fournissant des équipements et des infrastructures culturelles de niveau professionnel favorisant la création et la médiation citoyenne.

La culture est incontestablement une activité de proximité qui rejoint les citoyens dans leurs milieux de vie. L'aménagement des territoires doit permettre l'intégration de la culture et ce, de manière équitable sur tout le territoire québécois. Le ROCAL se permet de soulever des enjeux très locaux auxquels il est confronté et espère que des efforts seront faits pour mettre à niveau les infrastructures culturelles vieillissantes à Laval mais aussi pour soutenir le développement de nouvelles infrastructures phares portées par les acteurs culturels.

Les lieux ont une grande importance dans la valorisation de la pratique culturelle et permettent la conduite d'activités de médiation judicieuses. Les organismes membres du ROCAL ont une forte expertise professionnelle en médiation culturelle; ils doivent toutefois pouvoir compter sur des outils efficaces.

Par ailleurs, c'est la vigueur du « système » culturel qui assure le développement de l'offre et de la demande et son soutien ne saurait être que d'un seul côté sans mettre en péril son équilibre. Nous sommes d'avis que le soutien de modèles d'organismes émergents qui maximisent l'utilisation des infrastructures et des équipements culturels selon un mode collectif offre une voie d'avenir. Ainsi, les organismes de services en culture deviennent des acteurs de premier choix et leur soutien financier mérite d'être du même type que les organismes artistiques disciplinaires.

Enfin, c'est grâce à un appariement des mesures et des programmes du gouvernement du Québec et des municipalités que les retombées seront les plus manifestes. L'expertise de l'action culturelle gouvernementale acquise depuis la création du ministère de la Culture doit être préservée et mise au service du milieu des arts et de la culture dans un optique d'équité et d'accès facilité.

Présentation du ROCAL

(Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois)

Le ROCAL est un regroupement d'organismes artistiques professionnels lavallois issus de multiples champs disciplinaires (voir la liste en annexe). Ses membres se distinguent par un rayonnement à la fois local, régional, national et international. Le ROCAL regroupe les forces vives du milieu artistique lavallois.

Le ROCAL, c'est ...

- 30 ans de pratiques artistiques à Laval ;
- des représentations devant des centaines de milliers de spectateurs ;
- des activités de médiation devant plus de 10 000 citoyens chaque année ;
- des tournées de spectacles dans plus de 50 villes à travers le monde ;
- des centaines d'artistes, musiciens, metteurs en scène, comédiens, peintres, performeurs, photographes, sculpteurs, auteurs, etc. ;
- des organismes reconnus par Ville de Laval, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec et Patrimoine canadien ;
- un milieu dynamique et novateur en pleine effervescence.

Mission

Le ROCAL se consacre à la mise en place des conditions optimales de recherche et de création nécessaires au développement et au rayonnement des organismes artistiques et des artistes professionnels œuvrant sur le territoire lavallois.

Fondé en 2011 et reconnu par Ville de Laval depuis 2012, le ROCAL s'est donné pour mission l'établissement d'un Centre de création artistique professionnelle autour du métro Montmorency à Laval. Ce projet se veut la réponse à un manque évident d'infrastructures culturelles et s'arrime aussi à la volonté exprimée par la Ville de Laval.

Réalisations

Pendant l'année 2015, **deux chantiers majeurs** se sont terminés après plusieurs mois, soit la conception **d'un programme fonctionnel et technique (PFT) et la rédaction d'un plan d'affaires d'un Centre de création artistique professionnelle**. Cela a nécessité un grand travail de concertation de la quinzaine d'organismes qui devraient s'installer au Centre de création.

Ce projet offre l'opportunité de développer un modèle innovant en matière de partage des ressources, non seulement celles liées aux locaux et aux équipements mais en plus, au partage des ressources sur les plans financier, organisationnel et artistique afin de consolider les compétences et favoriser la rétention et la pérennisation des ressources humaines sur le territoire.

Le créateur au cœur de la politique culturelle

Bien que les différents principes énoncés dans le *Cahier de consultation* distribué dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle menée par le gouvernement du Québec soient intéressants, la création artistique professionnelle en tant que tel est sous-entendue et n'est jamais formellement nommée. Pourtant, il ne peut y avoir d'art et de littérature sans artistes et auteurs, ni de création sans créateurs professionnels. En 1992, le gouvernement du Québec créait sa première politique culturelle qui a permis de donner un souffle considérable à l'essor de la vie culturelle et artistique. L'importance du soutien aux créateurs et à la création artistique était alors reconnue, notamment en assurant la vitalité des organismes artistiques et en favorisant la création artistique sous toutes ses formes. Il serait certes tentant de dire « mission accomplie », mais ce n'est pas le cas. Les besoins de soutien demeurent encore aigus même si l'environnement change. Le premier jalon de la chaîne de « production » des arts demeure toujours le créateur et sa création.

Par ailleurs, on créait en 1994 le « Conseil des arts et des lettres du Québec » qui recevait le mandat de mettre en œuvre un programme spécifique de soutien à la création. Ce programme a favorisé une certaine stabilisation de plusieurs organismes artistiques et le soutien aux créateurs.

On peut constater sans aucun doute que le milieu culturel s'est depuis structuré et que les créateurs se sont professionnalisés. Toutefois, les conditions de création sont toujours difficiles et précaires pour parfois les mêmes raisons historiques ; notamment les revenus des artistes qui demeurent nettement sous la moyenne des revenus de l'ensemble de la population au Canada¹ ou encore le financement des organismes artistiques qui est un « combat » perpétuel comme en témoignent les nombreuses coupes budgétaires effectuées dans les dernières années². Les défis à ce chapitre demeurent et sans ce soutien constant et la bonification des programmes existants pour améliorer les conditions de pratiques des créateurs, il semble utopique de croire au rayonnement des arts et de la culture sur les plans local, régional, national et international.

Le contexte lavallois de la création artistique

Les organismes basés à Montréal et à Québec, les deux plus grandes villes du Québec, ont à leur disposition un parc d'équipements permettant aux créateurs et aux concepteurs des conditions d'exercices de leur art au niveau d'excellence que requiert leur statut professionnel. Le financement public dont ils bénéficient, est largement supérieur à celui dont disposent des organismes comparables basés à Laval, toutes disciplines artistiques confondues.

Selon le dernier Portrait statistique³, « Laval est la région du Québec où les dépenses culturelles de l'administration publique québécoise – tant totales que directement allouées à la culture régionale – sont les moins élevées ». À cet

¹ Le revenu moyen des artistes est 32 % de moins que celui des autres travailleurs. Analyse de Hill Stratégies des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, 2013.
Source : <http://www.hillstrategies.com/fr/content/profil-statistique-des-artistes-et-des-travailleurs-culturels-au-canada>

² Le CALQ a dû retrancher 2,5M\$ de ses programmes en 2015-16. Portrait du soutien financier gouvernemental aux organismes en arts et lettres du Québec, Art Expert, 2016.
Source : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/PortraitSoutienFinancierGouvernementalOrganismesArtsLettres.pdf>

³ Portraits statistiques régionaux en culture : Laval, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec, 2012.

égard, la région de Laval « souffre » peut-être de la trop grande proximité de la métropole. Par ailleurs, « on compte un peu plus de travailleurs du domaine culturel par 100 000 habitants à Laval que dans les régions périphériques ». Enfin, « la région de Laval a un nombre d'organismes et un nombre d'artistes soutenus par le CALQ inférieurs à ceux de la moyenne des régions périphériques, qui sont tous deux bien inférieurs à ceux de la moyenne de l'ensemble du Québec. »

De même, le retard qu'affichait la ville de Québec par rapport à Montréal il y a vingt ans, s'est estompé au cours des deux dernières décennies. Depuis 1995, Québec a comblé son écart au niveau de ses équipements culturels. Cela s'est reflété dans le financement de ses organismes artistiques dont certains, dans leurs secteurs, dépassent leurs pairs montréalais en soutien étatique reçu. Encore aujourd'hui, Québec fait figure d'exemple de persévérance, avec l'inauguration d'une toute nouvelle *Maison de la littérature* dont la réalisation aura demandé quinze ans de travaux.

À l'instar de la Capitale Nationale, à titre de troisième plus grande ville du Québec, il apparaît évident que la Ville de Laval peut envisager de se positionner dans cette même perspective et recevoir sa juste part afin d'assurer le développement équitable et durable du secteur artistique professionnel de son territoire. Bien que la Ville de Laval se soit dotée d'une politique culturelle efficace et qu'elle ait déployé des efforts considérables dans le soutien qu'elle offre au secteur culturel, elle ne peut agir seule.

Les besoins du secteur culturel lavallois

Il y a un manque flagrant d'infrastructures adaptées et bien équipées dans tous les secteurs culturels à Laval et touchant la diffusion, la mise en valeur, la conservation, la production, la création, la médiation. Ce déficit d'équipements professionnels sur le territoire lavallois a été largement documenté depuis l'actualisation de la politique culturelle de la ville en 2006⁴. C'est d'une seule voix et à l'unanimité qu'est mise de l'avant la nécessité de pourvoir de lieux de création adéquats les organismes professionnels afin d'assurer leur plein développement et leur permettre d'explorer tout le potentiel créatif dont ils font preuve.

Alors que les lieux publics de diffusion à Laval ont récemment fait l'objet d'une nécessaire mise à niveau, comme en témoignent les travaux réalisés au *Théâtre des Muses* en 2013 qui ont permis à la Maison des arts de Laval de moderniser considérablement ses équipements et les investissements récemment annoncés⁵ pour la mise aux normes de la Salle André Mathieu, les espaces de conception, de création, de répétition font encore cruellement défaut. Par exemple, en arts visuels et médiatiques, les espaces de création sont inexistantes à Laval depuis la démolition en 2011 de l'espace dit de la Maternelle qui accueillait des ateliers d'artistes derrière le Centre Argenteuil, alors même que son voisin, Montréal, bénéficie depuis 2012 d'un programme spécifiquement dédié aux ateliers d'artistes. Les autres champs de la pratique artistique sont tout aussi orphelins d'espaces à la fois identitaires et propices aux activités de recherche, de création et de production disciplinaire.

Nonobstant, Laval a créé des conditions d'occupation acquises pour les organismes culturels en les hébergeant. Ceci dit, les organismes ont droit principalement à des locaux administratifs, alors que leur travail de conception et de création nécessite des conditions de pratiques professionnelles et requiert des équipements de pointe. Il est vrai que ce modèle lavallois a sans doute permis l'essor d'un bon nombre d'organismes qui, sans le soutien de la Ville,

⁴ La politique culturelle de Laval. Laval, ville de culture. Une culture ouverte et vivante. Ville de Laval, 2006.

⁵ Voir communiqué du MCC en date du 3 octobre 2015 :

http://mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=2328&no_cache=1&tx_ttnews%5BpS%5D=1444141888&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7297&tx_ttnews%5BbackPid%5D=2321&cHash=a602136f81e36402dcfe35d05a28da30

n'auraient peut-être jamais vu le jour. Néanmoins, en terme de conditions de pratiques en lien avec les exigences des modes de la création contemporaine, ces organismes se retrouvent maintenant en situation de concurrence nationale et internationale et la vitalité de leur processus créatif passe par des équipements adéquats et des conditions favorables à la recherche et à la création.

À l'instar d'autres municipalités au Québec qui accordent une importance à la présence d'organismes culturels sur leur territoire et portent la culture dans leurs priorités locales⁶, Laval doit, eu égard à son rang de troisième municipalité du Québec, poursuivre son engagement dans un esprit d'investissement culturel, consciente des impacts positifs que cela génèrera sur sa population.

Tout comme le développement du territoire ne peut plus se faire sans la dimension culturelle intégrée à la vie des populations ; on reconnaît facilement que la culture est une activité de proximité qui fait maintenant partie des préoccupations des municipalités. Aussi il importe d'offrir aux artistes et aux organismes des équipements de pointes permettant de créer des œuvres favorisant le rapprochement des communautés et le dialogue avec les citoyens.

Les arts et la culture contribuent de manière tangible à l'essor économique du territoire, à la qualité de vie des citoyens et au développement social. La présence d'un réseau culturel fort et dynamique augmente l'attractivité d'un territoire et permet d'attirer et de retenir les jeunes étudiants, les jeunes professionnels, les entreprises... En investissant dans la culture, on s'enrichit au sens propre et figuré, on crée une vitalité.

Le partage des ressources de création

Le projet du Centre de création artistique professionnelle à Laval s'inscrit dans une lignée d'actions basées sur une approche de développement durable au service de l'ensemble de la communauté.

Le ROCAL préconise dans cette perspective un modèle maximisant l'utilisation des infrastructures et des équipements culturels selon un mode collectif ou encore en stimulant la concertation et la coopération entre organismes culturels et artistiques et ce, à divers niveaux (artistique, financier, logistique, etc.).

En ce sens, la création par le CALQ d'un nouveau programme⁷ s'inscrit très positivement dans cette mouvance.

Ce programme vise à encourager la réalisation de projets innovateurs et à susciter la coopération entre organismes artistiques. En mettant en commun des ressources et en partageant des compétences pour atteindre des objectifs communs, les organismes pourront en tirer des bienfaits mutuels comme l'amélioration de la qualité des services, la rationalisation des coûts, l'utilisation optimale des équipements ou l'accroissement de la fréquentation du public.

Dans son projet de centre de création artistique professionnelle, le ROCAL s'inspire de modèles innovants et émergents comme, par exemple, la coopérative Méduse à Québec qui est un regroupement d'organismes artistiques

⁶ Des organismes culturels sont logés dans des édifices appartenant aux municipalités, assortis de différents modèles d'ententes de compensation financière d'occupation, dans plusieurs autres localités du Québec, pour n'en nommer que quelques-unes à titre d'exemples : Sherbrooke, Saint-Jérôme, Mont-Laurier, Matane, Victoriaville, Carleton.

⁷ Nouveau programme de Concertation et d'innovation du CALQ.

Source : http://rcaa.org/html/fr/nouvelles_details.php?id=25663

installée dans un immeuble restauré qui « permet ... de jumeler recherche expérimentale, création, formation et présentation d'activités artistiques de toutes sortes »⁸.

Un autre modèle inspirant qui rencontre un grand succès, le Chat des artistes à Montréal « propose une voie de solution au phénomène d'exode des créateurs à l'extérieur des quartiers centraux. Ce lieu de travail est pour plusieurs artistes une façon de sortir de l'isolement et de faire évoluer leurs pratiques respectives par les échanges, les collaborations et la complémentarité entre créateurs de diverses disciplines ».⁹

Un dernier exemple à Sherbrooke, le Centre des arts de la scène Jean-Besré « a été conçu pour répondre aux besoins de création et de production des compagnies et artistes professionnels de la région dans les disciplines du théâtre, de la danse et de la musique ».¹⁰

Ces trois modèles d'organismes de services en culture ont tous leurs particularités ; ils ont en commun toutefois le partage de ressources de tout type, financières, humaines, logistiques, créatives, etc. Ils s'inscrivent dans un phénomène de mutualisation qui prend un certain essor et vient répondre à des besoins bien entendu d'infrastructures culturelles mais aussi favorise la pérennité des organismes culturels. En effet, pour ne citer que cet exemple, à Québec plusieurs des premiers occupants de la coopérative Méduse ont quitté pour soutenir leur croissance permettant ainsi à de nouveaux joueurs de bénéficier des équipements collectifs et du partage des ressources.

Ces modèles ont fait leurs preuves, ne serait-ce que par le nombre d'années d'opérations qu'ils ont à leur actif, plus de vingt ans dans le cas Méduse. Toutefois, malgré ces succès, de tels organismes ont difficilement accès à un financement pour assurer la continuité de leur intervention.

Nous sommes d'avis que la prochaine politique culturelle du Québec doit favoriser le soutien des organismes de services en culture, dans la gestion de l'utilisation d'infrastructure et d'équipement sur la base de la concertation et du partage des ressources de toute nature.

Le partenariat entre le Ministère de la Culture et des communications et les municipalités

L'action gouvernementale en matière de culture ne peut se définir par un choix à faire entre le soutien de l'offre ou de la demande. C'est la vigueur du système dans son ensemble qui peut permettre son développement et il serait hasardeux d'y accoler une logique marchande dans l'évaluation de ses retombées.

Depuis la création du ministère de la Culture et des différents organismes de soutien du gouvernement du Québec en matière de culture, une grande expertise d'action culturelle s'est développée ; il est impératif de conserver cette expertise pour fournir des interventions de qualité au milieu des arts et de la culture.

Les municipalités du Québec jouent un rôle de plus en plus grand en ce qui concerne le soutien aux arts et à la culture. C'est une bonne nouvelle certes ! Toutefois, la nouvelle politique culturelle du Québec ne doit pas susciter de

⁸ Extrait du site internet de la Coopérative Méduse - <http://www.meduse.org/fr/#!/fr/coop/>

⁹ Extrait du site internet Le Chat des artistes: <http://www.atelierscreatifs.org/Projet+Chat+des+artistes>

¹⁰ Extrait du site internet du Centre des arts de la scène Jean-Besré: <http://www.casjb.com/>

transfert de responsabilités envers les municipalités. Elle doit préconiser un partenariat ayant pour objet un appariement des mesures, des programmes et du financement du gouvernement du Québec et des municipalités. Il y a lieu à tout le moins de maintenir et bonifier les enveloppes existantes et de travailler en concertation pour en multiplier les retombées. C'est de l'argent neuf dont le milieu culturel a besoin pour, à la fois, soutenir l'offre, mais aussi la demande, ainsi que répondre aux nombreux projets initiés par les villes.

Aussi, les municipalités ont besoin d'être accompagnées dans le développement de leur expertise dans le domaine des arts et de la culture, notamment pour bien saisir les tenants et les aboutissants de la pratique professionnelle des créateurs. Le ministère de la Culture doit assurer une vigie quant à l'équilibre entre la participation citoyenne et la pratique professionnelle artistique. En ce sens, c'est son devoir de poser les balises nécessaires au plein épanouissement de la pratique artistique professionnelle sur tout le territoire.

L'action culturelle sur tout le territoire québécois a besoin d'être conditionnée par des principes d'équité et de redistribution et non par la richesse d'une municipalité seule. Le gouvernement du Québec doit voir à cette équité à l'échelle provinciale pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

Conclusion

En conclusion, nous désirons reprendre sous forme de recommandations les principaux constats que nous avons précédemment énoncés.

Première recommandation

- Mettre le créateur au cœur de l'action gouvernementale et reconnaître sa part indéniable dans un processus de création professionnel distinctif. Les créateurs, les auteurs, les artistes professionnels ont besoin de soutien et de reconnaissance sous différentes formes.

Deuxième recommandation

- Avoir comme orientation d'améliorer les conditions de pratiques artistiques professionnelles notamment par l'accès à des équipements professionnels de qualité sur tout le territoire québécois, dont Laval qui connaît des besoins criants.

Troisième recommandation

- Soutenir le développement et la bonification des infrastructures et des équipements culturels dans les municipalités, dont principalement Laval et mettre en place les programmes et les mesures nécessaires à cette fin en concertation avec les villes.

Quatrième orientation

- Soutenir les organismes de services au fonctionnement, notamment ceux qui gèrent l'utilisation d'infrastructures et d'équipements collectifs, sur la base de la concertation et du partage des ressources selon un mode collectif. À cette fin, créer un programme spécifique de soutien aux organismes de services au même titre que les organismes des différentes disciplines artistiques ont droit à un soutien financier au fonctionnement par le biais de programmes dédiés.

Cinquième recommandation

- Favoriser l'appariement des mesures et des programmes du gouvernement du Québec et celles des municipalités afin d'en maximiser les retombées en préservant l'expertise du MCC et des organismes qui y sont associés tout en inscrivant leurs actions dans une vision commune.

Sixième recommandation

- Poser les balises nécessaires au plein épanouissement de la pratique artistique professionnelle sur tout le territoire québécois pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

Annexe

Liste des organismes impliqués au ROCAL

Théâtre

1. Bluff Productions – 25 ans

Le Théâtre Bluff a pour principal mandat la création et la production de spectacles de théâtre destinés au public de 14 ans et plus. C'est une compagnie de création qui privilégie la parole d'auteurs abordant les grands enjeux actuels et susceptibles de rejoindre, par leurs préoccupations thématiques ou esthétiques, les adolescents et les jeunes adultes.

2. Rencontre Théâtre Ados – 19 ans

La Rencontre Théâtre Ados provoque les échanges entre les artistes de la scène professionnelle et les adolescents depuis 1996. La RTA présente annuellement un festival de théâtre de création destiné au public adolescent. Elle met son expertise auprès de cette clientèle au service de la communauté en organisant différents projets de médiation artistique et pilote la ligue d'improvisation du Québec pour les jeunes du secondaire, la LIRTA.

3. Théâtre Harpagon – 25 ans

La compagnie s'est donnée comme mission de favoriser l'écriture et la création d'œuvres originales. Théâtre d'idées et de déraison, Harpagon tente de témoigner de l'incroyable bouffonnerie tragique qui se joue depuis l'origine de l'Homme... L'organisme assure le mentorat et la gestion du programme lavallois Le Théâtre à Ciel ouvert.

4. Théâtre Incliné – 25 ans

Le mandat de la compagnie s'articule autour de la recherche de nouvelles formes, la création et la diffusion de spectacles de théâtre axés vers une poésie de l'image. Ses productions visent principalement un public adulte et sa forme théâtrale se caractérise par l'utilisation de marionnettes, de comédiens et de théâtre d'ombres. Fondation : 1995.

5. Théâtre Tombé du Ciel – 3 ans

Le théâtre Tombé du Ciel est un organisme qui s'affaire à créer des spectacles de théâtre ludiques et déliants, accessibles à tous et qui sont diffusés en salle ou en plein air.

Arts médiatiques

6. Productions le P'tit Monde – 13 ans

Les Productions le P'tit Monde se donnent comme mission d'éveiller la créativité chez les jeunes à travers différentes activités comme des ateliers de cinéma, des spectacles de contes et des ateliers d'écriture et de lecture.

Littérature

7. Lis avec moi – 15 ans

Lis avec moi est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contribuer au développement de la lecture dans la communauté, chez les jeunes en particulier, en favorisant l'accompagnement comme moyen privilégié d'apprentissage et de partage et en utilisant les œuvres littéraires québécoises pour favoriser le renforcement de l'identité culturelle.

8. Société littéraire de Laval – 30 ans

La Société littéraire de Laval se consacre à la littérature francophone comme discipline artistique professionnelle de création. Elle met en œuvre, accompagne, crée, produit, coproduit, accueille en résidence et diffuse des activités impliquant des auteurs reconnus et de la relève. Elle s'associe à des partenaires culturels dans le cadre de démarches transdisciplinaires incluant un volet littéraire de création, de production ou de diffusion. Elle dispense de la formation aux intervenants culturels.

Arts visuels

9. Verticale – centre d'artistes – 28 ans

Issu de la Société des arts visuels de Laval et incorporé dès 1987, Verticale – centre d'artistes est le seul centre d'artistes autogéré du territoire. Sa mission vise à faciliter l'exercice de la profession artistique à Laval et de contribuer au développement de l'art actuel. Verticale – centre d'artistes initie et soutient des activités de professionnalisation des artistes, de rencontres avec le public, par des projets participatifs et de vie associative prenant la forme de formations, d'ateliers de médiation, d'événements, de publications et d'expositions.

Musique

10. Orchestre symphonique de Laval – 30 ans

L'Orchestre symphonique de Laval a pour mission de faire vivre et entendre la musique au plus grand nombre, dans un esprit de proximité, de complicité et de convivialité. L'Orchestre s'investit auprès de la relève et offre une tribune aux meilleurs interprètes et compositeurs de la jeune génération en plus d'initier plusieurs projets de médiation culturelle.

Danse

11. Zeugma – 14 ans

[ZØGMA] Collectif de folklore urbain est une compagnie professionnelle de danse percussive qui est active sur les scènes nationales et internationales. La compagnie soutient la démarche créative de chorégraphes qui, s'inspirant d'éléments du folklore québécois et de la diversité culturelle des centres urbains, proposent une lecture actualisée et un nouvel esthétisme du folklore, notamment par sa fusion à d'autres disciplines artistiques. Fondation 2001.

Mise en valeur du patrimoine et évènementiel

12. Réseau ArtHist – 8 ans

Le Réseau ArtHist est un organisme à but non lucratif lavallois qui vise à mettre en valeur le patrimoine d'un territoire donné de façon dynamique en priorisant l'art comme véhicule. Avec son vaste réseau de travailleurs, Réseau ArtHist met en commun différentes expertises qui permettent une effervescence créative et la production d'outils culturels et d'évènements originaux.

Services professionnels

13. Conseil régional de la culture de Laval – 1 an

Le Conseil régional de la culture de Laval rassemble, concerte, représente, conseille et accompagne les acteurs du milieu culturel lavallois et leurs partenaires afin de favoriser l'essor de la culture au bénéfice des citoyens, le tout dans une perspective de développement durable.

14. La Centrale des artistes – 8 ans

La Centrale des artistes est un centre de services multidisciplinaires qui a pour mission de soutenir les artistes et les travailleurs culturels professionnels âgés de 18 à 35 ans dans l'élaboration, la diffusion et la promotion de leurs projets, toutes disciplines confondues. Elle offre des services d'accompagnement de carrière, de référencement et de diffusion.

Collection

15. Ville de Laval – Collection d'œuvres d'art mobiles

La collection d'œuvres d'art mobiles de la Ville de Laval existe depuis 1975 et comprend plus de 450 œuvres provenant d'artistes professionnels en art contemporain, d'artistes régionaux et d'artisans lavallois. Les œuvres mobiles sont exposées dans les lieux publics municipaux et sont régulièrement déplacées d'un édifice à l'autre.